

	<b>DETERGENTE HORNOS</b> <b>AUTOLIMPIABLES</b>	Date de révision: 02-05-2019 Remplace la version:3
		Version: 4

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit:** Detergente hornos autolimpiables
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:** Professional end use of washing and cleaning products.
- Utilisations déconseillées:** Autres que celles recommandées.
- 1.3 Identification de la société:** **Industrias Vijusa, S.L. CIF : B-46200150**
- Adresse:** Pol. Industrial Cheste, Vial 4 – Parcela 8  
46380 – Cheste (Valencia)  
Espagne  
Téléphone. +34 555 85 02 00. Monday to Thursday: 8:00h – 17:00h, Fridays 8:00h – 15:00h – Fax. +(34) 962 512 707  
Courriel: laboratorio2@vijusa.com
- 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence:** Centres Antipoison et de Toxicovigilance (PARIS 01 40 05 48 48 ).

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008**

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 1; H314

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1; H318.

2.2 Éléments d'étiquetage



GHS05

**Mention d'avertissement: Danger**

Mentions de danger:

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Contient du potassium hydroxyde

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances énumérées dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (> 0,1 % m/m).



# DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Intervalle de concentration du composant (% poids/poids)	Numéro CE / Numéro d'enregistrement	Num. de CAS	Nom Chimique	Code de la classe et catégorie de danger; Code(s) des mentions de danger
≥5% et <10%	215-181-3	1310-58-3	Potassium hydroxyde	Acute Tox. 4;H302-Skin Corr. 1A;H314-Eye Dam. 1;H318
≥1% et <5%	225-768-6	5064-31-3	Trisodium nitrilotriacetate	Acute Tox. 4;H302-Skin Irrit. 2;H315-Eye Irrit. 2;H319-Carc. 2;H351
≥1% et <5%	305-318-6	94441-92-6	Capryl iminodipropionate, sodium salt	Eye Dam. 1;H318
≥1% et <5%		125590-73-0	α-D-Glucopyranoside, 2-ethylhexyl	Eye Dam. 1;H318
≥0,1% et <1%	203-868-0 01-2119488930-28	111-42-2	2,2'-iminodiéthanol	Acute Tox. 4;H302-Skin Irrit. 2;H315-Eye Dam. 1;H318-STOT RE 2;H373

\* Il y a des composants avec limites de concentration spécifiques attribuées. Voir la rubrique 15.

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des codes des mentions de danger mentionnées ci-avant.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Ingestion:	Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la victime au repos. Ne pas faire vomir.
Contact oculaire:	Retirer les lentilles de contact. Maintenir les paupières écartées et rincer abondamment à l'eau claire et propre et faire appel à un médecin.
Inhalation:	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
Contact cutané:	Retirer les vêtements souillés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon neutre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Ce produit peut avoir une action irritante ou corrosive sur les voies respiratoires, les yeux et la peau, et être à l'origine de lésions permanentes aux yeux. Corrosif pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Provoque des lésions oculaires graves (effets irréversibles sur les yeux).

Lire l'étiquette avant utilisation. Aucune information supplémentaire disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:	Recommandés : Poudre chimique sèche ou dioxyde de carbone. Ne pas utiliser d'eau sous pression.
--------------------------	--



## **DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES**

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Non applicable.

5.3 Conseils aux pompiers:

En cas d'incendie à proximité, suivre ces recommandations:

- 1-Les hautes températures peuvent provoquer des pressions élevées à l'intérieur des récipients fermés.
- 2-Eviter l'inhalation des fumées ou des vapeurs de combustion générées. Utiliser un équipement respiratoire approprié.
- 3-Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des gants appropriés.

Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser si nécessaire un appareil respiratoire adéquat. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Maintenir une ventilation adéquate sur les zones de travail, après un déversement accidentel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser mécaniquement avec un produit absorbant non combustible (par ex: du sable, de la terre), tout en évitant la formation de poussière. Eliminer conformément aux réglementations en vigueur les résidus imprégnés par le produit.

Laver abondamment à l'eau l'endroit contaminé.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir les rubriques 8 et 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Respecter les normes d'hygiène et de sécurité au travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Maintenir le produit dans son emballage d'origine bien fermé, dans un endroit bien ventilé, au sec, éloigné des sources d'ignition et protégé de la lumière.

A stocker, conformément aux réglementations locales/nationales, en observant les avertissements décrits dans l'étiquetage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Non disponible.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Professional end use of washing and cleaning products

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**



# DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

## 8.1 Paramètres de contrôle

Limites de l'exposition professionnelle:

France			
Substance	Valeur limite d'exposition professionnelle 8 h (VME)	Valeur limite d'exposition professionnelle court terme (VLCT)	Note
Potassium hydroxyde		2 mg/m <sup>3</sup>	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL):

Substance	Num. de CAS	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	Travailleurs. Inhalation. Effets systémiques. Aigu: 9,6 mg/m <sup>3</sup>  Travailleurs. Inhalation. Effets systémiques. Longue durée: 3,2 mg/m <sup>3</sup>  Population générale. Inhalation. Effets systémiques. Aigu: 2,4 mg/m <sup>3</sup>  Population générale. Oral. Effets systémiques. Aigu: 0,90 mg/kg bw/day  Population générale. Oral. Effets systémiques. Longue durée: 0,30 mg/kg bw/day  Population générale. Inhalation. Effets systémiques. Longue durée: 0,80 mg/m <sup>3</sup>

Concentration prévisible sans effet (PNEC):

Substance	Num. de CAS	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Trisodium nitrilotriacetate	5064-31-3	Rejets discontinus: 0,80 mg/L  Eau douce: 0,93 mg/L  Eau de mer: 0,093 mg/L

## 8.2 Contrôles de l'exposition

Équipements de protection individuelle: Porter un équipement de protection individuelle approprié conformément au règlement (UE) 2016/425.

Ventilation: Fournir une ventilation adéquate, en l'adaptant aux conditions d'utilisation. Utiliser un extracteur local si nécessaire.



## **DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES**

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un équipement respiratoire approprié.
Protection de la peau:	Éviter le contact avec la peau. Porter des gants résistants aux produits chimiques.  Rincer et retirer immédiatement les gants après usage. Se savonner et se rincer les mains soigneusement après manipulation.
Protection des yeux:	Il est recommandé d'utiliser des lunettes de sécurité pour éviter le contact par éclaboussures.

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Liquide transparent
Couleur:	Rouge
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non applicable
Valeur du pH (10%):	> 13 (20 °C)
Taux d'évaporation:	Non déterminé
Point de fusion:	Non applicable
Point d'ébullition:	~100 °C
Point d'éclair:	> 61 °C
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
Température de décomposition:	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non déterminé
Densité de vapeur:	Non applicable
Densité:	~1,1 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Hydrosolubilité:	Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé
Viscosité:	Non déterminé
Viscosité cinématique:	Non déterminé
Propriétés oxydantes:	Non oxidizing
Propriétés explosives:	Not explosive
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable

#### 9.2 Autres informations

Non applicable.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1 Réactivité:	Non disponible.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions normales d'emploi.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	



## **DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES**

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

Polymérisation dangereuse:	Ne présente pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à éviter:	Chaleur, flammes et autres sources d'inflammation.  Pas de précautions spéciales en dehors des règles d'hygiène générales pour la manipulation des produits chimiques.
10.5 Matières incompatibles:	Acides inorganiques, Agents réducteurs forts, Isocyanates, Métaux purs et alliages sous forme de poudres, de vapeurs ou d'éponges, Métal et composés en métal toxiques, Nitrures, Sulfures inorganiques, Composés azoïques, composés diazoïques et hydrazines
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone. D'autres gaz toxiques et/ou vapeurs sont aussi possibles.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Voir les rubriques 2 et 3.

Aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible.

Toxicité aiguë:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Ce mélange répond aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Ce mélange répond aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Cancérogénicité:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité pour la reproduction:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.
Danger par aspiration:	Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) no 1272/2008.

Substance	Toxicité orale aiguë (LD50)	Toxicité dermique aiguë (LD50)	Toxicité aiguë par inhalation (LC50)	Toxicité aiguë par inhalation (LC50 Vapeurs)
-----------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	--



# DETERGENTE HORNOS AUTOLIMPIABLES

Date de révision: 02-05-2019  
Remplace la version:3

Version: 4

Capryl iminodipropionate, sodium salt	> 5000 mg/kg 1h (rat albino)			
Trisodium nitrilotriacetate	4200 mg/kg 1h (rat albino)	> 10000 mg/kg 4h (Lapin)		
α-D-Glucopyranoside, 2-ethylhexyl	> 2000 mg/kg 1h (rat albino)	> 2000 mg/kg 4h (Lapin)		

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité aquatique aiguë: Non déterminé
- 12.2 Persistance et dégradabilité: Non disponible.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Non applicable
- 12.4 Mobilité dans le sol: Non disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:
- 12.6 Autres effets néfastes: Non disponible.
- Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Substance	Toxicité aquatique aiguë	Biodégradabilité	Potentiel de bioaccumulation
Potassium hydroxyde	80 mg/L 96h (Trucha arco iris (Oncorhynchus mykiss))	Non déterminé	
Capryl iminodipropionate, sodium salt	> 100 mg/L 96h (Trucha arco iris (Oncorhynchus mykiss))	Facilement biodégradable (60%, 28 d)	
Trisodium nitrilotriacetate	780 mg/L 48h (Daphnia magna)	Facilement biodégradable	
α-D-Glucopyranoside, 2-ethylhexyl	> 100 mg/L 48h (Daphnia magna)	Facilement biodégradable (60%, 28 d)	

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Emballage contaminé: Les récipients doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne pas réutiliser les emballages vides. Diluer et neutraliser le produit résiduaire. Faire éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
- Conditions pour l'élimination: Conformément aux réglementations locales et nationales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

	<b>DETERGENTE HORNOS</b> <b>AUTOLIMPIABLES</b>	Date de révision: 02-05-2019 Remplace la version:3
		Version: 4

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport International des Marchandises Dangereuses par Route (ADR)**

14.1 Numéro ONU: UN1719  
 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Contient Potassium hydroxyde)  
 14.3 Classe: 8  
 14.4 Groupe d'emballage: III  
 14.6 Code restriction de tunnel: (E)

Étiquetage:



8

**Transport maritime (IMDG)**

14.1 Numéro ONU: UN1719  
 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Contient Potassium hydroxyde)  
 14.3 Classe: 8  
 14.4 Groupe d'emballage: III  
 14.5 Polluant marin: Non  
 14.6 IMDG-Code de group de ségrégation: 18 - Alcalis

Étiquetage:



-

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

14.1 Numéro ONU: UN1719  
 14.2 Désignation officielle de transport: LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Contient Potassium hydroxyde)  
 14.3 Classe: 8  
 14.4 Groupe d'emballage: III  
 14.6 Passenger aircraft: ACCEPTED  
 Cargo aircraft: ACCEPTED

Étiquetage:



**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Non disponible.

15.3 Composition des détergents (648/2004/CE)

Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage conformément au Règlement (CE) n° 648/2004:

Contenance	Ingrédients
5 % ou plus, mais moins de 15 %	NTA (acide nitrilotriacétique) et sels
moins de 5 %,	agents de surface amphotères agents de surface non ioniques

	<b>DETERGENTE HORNOS</b> <b>AUTOLIMPIABLES</b>	Date de révision: 02-05-2019 Remplace la version:3
		Version: 4

phosphonates

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte complet des codes des mentions de danger sous la rubrique 3:

- H302: Nocif en cas d'ingestion.
- H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H318: Provoque de graves lésions des yeux.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H351: Susceptible de provoquer le cancer
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes

End use: Utilisateur professionnel

Références bibliographiques:

1. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.
2. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.
3. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984).

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Date de révision: 02/05/2019

Version: 3

Raison de la révision:

	<b>DETERGENTE HORNOS</b> <b>AUTOLIMPIABLES</b>	Date de révision: 02-05-2019 Remplace la version:3
		Version: 4

Annex to the Safety Data Sheet (according to Regulation (EC) No. 1907/2006)

**Index of annexed SUMI's**

Number	SUMI Title
20	Utilisateur professionnel; Professional uses; use in closed process or semi-closed system

**Safe Use of Mixture Information (SUMI)****20.- Professional uses; use in closed process or semi-closed system****Descripteurs d'utilisation**

The SUMI applies to professional uses where products are used in closed process with occasional controlled exposure. This Safe Use Information is based on the AISE\_SWED\_PW\_1\_1, AISE\_SWED\_PW\_3\_1 and AISE\_SWED\_PW\_4\_1.

Life Cycle Stages: PW-Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

End use: Utilisateur professionnel

SU22	Professional uses: Public domain (administration, education, entertainment, services, craftsmen)
ERC8a	Wide dispersive indoor use of processing aids in open systems (AISE SPERC 8a.1.a.v2: AISE - Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals) - Fraction of EU tonnage to region: 0.04 (default: 0.1))
PROC1	Chemical production or refinery in closed process without likelihood of exposure or processes with equivalent containment condition (AISE_SWED_PW_1_1: AISE - Professional uses; Use in a closed process)
PROC3	Manufacture or formulation in the chemical industry in closed batch processes with occasional controlled exposure or processes with equivalent containment condition (AISE_SWED_PW_3_1: AISE - Professional uses; Semi-closed system)
PROC4	Chemical production where opportunity for exposure arises (AISE_SWED_PW_4_1: AISE - Professional uses; Semi-closed system)

**Conditions de fonctionnement**

<b>Duration</b>	480 min/day
<b>Process temperature</b>	< 45 °C
<b>Specific conditions of use</b>	No LEV required. Provide a basic standard of general ventilation (1 to 3 air changes per hour). Indoor use. In case of dilution, tap water at a maximum temperature of 45°C is used.

**Mesures de gestion des risques**

Training of workers in relation to proper use and maintenance of PPEs must be ensured.

See section 8 of the SDS of this product for specifications.

Prevent that undiluted product reaches surface waters.

-

*This SUMI is a generic document for communicating conditions of safe use of a product in response to the REACH obligation. This document relates only to conditions of safe use and is not specific to a product. By adding this SUMI to a specific product Safety Data Sheet (SDS), the importer/formulator declares that the mixture can safely be used following the instructions below. Following occupational health legislation, the employer of workers remains responsible for communicating relevant use information to employees.*

*When developing instructions for users, SUMI Sheets should always be considered in combination with the SDS and the label of the product. Derived No Effect Levels (DNEL) and Predicted No Effect Concentration (PNEC) values of substances derived from the Chemical Safety Assessment (CSA) will be given in section 8 of the SDS. The REACH registration numbers, where applicable, complete an extended product SDS.*